

EDUCATION CIVIQUE AU COLLEGE ET ECJS AU LYCEE

1-Principes et thèmes abordés :

1-1 Le cadre

C'est la consultation de 1998 et le souhait exprimé par les lycéens de mieux connaître les rouages de la citoyenneté et de « pouvoir s'exprimer et débattre des questions de société » qui ont permis la mise en place de l'ECJS en classe de seconde en 1999, en première en 2000 et en terminale en 2001 et enfin en 2002 en lycée professionnel.

Ainsi, le BOEN hors-série n°7 du 30/08/2000 précise que « concourir à la formation de citoyens est une des missions fondamentales du système éducatif. » L'Institution Scolaire ne doit pas seulement instruire mais aussi éduquer l'élève afin qu'il devienne un citoyen autonome et responsable.

L'enseignement de l'ECJS, du collège au lycée – qu'il soit professionnel ou général -, est au cœur de cet objectif, dont on va dans un premier temps définir les principes.

1-2 Les principes de l'ECJS

L'ECJS n'est pas une discipline nouvelle qui transmet des savoirs spécifiques mais un *enseignement qui prend appui sur différents domaines disciplinaires*. Il s'agit de redécouvrir par l'analyse, la constitution de dossiers élaborés par les élèves et l'organisation de débats argumentés la *notion de citoyenneté*, à en étudier les principes, les modalités et les pratiques et à la confronter aux réalités du monde contemporain.

Le professeur choisit de traiter une ou plusieurs *questions d'actualité* s'inscrivant dans un ou plusieurs *thèmes* du programme. Il peut demander la participation d'intervenants extérieurs.

La démarche propre à l'ECJS exige de partir d'une question précise portant sur l'un des thèmes proposés pour mobiliser, à partir du travail de recherche et de l'expression des élèves, des notions qui constituent le programme et saisir les relations qu'elles entretiennent. Le débat entre les élèves ne peut être maîtrisé et argumenté que s'il est cadré par une question suffisamment précise et problématisée, à laquelle les échanges sont censés répondre.

Les thèmes proposés renvoient à des degrés divers et de manière différente aux notions du programme. Il s'agit de les articuler diversement en fonction des questions choisies, en montrant, sur un problème précis et concret, les liens et les tensions qu'elles entretiennent entre elles. Ces notions sont, au demeurant, polysémiques. Il ne s'agit pas de procéder à une étude exhaustive de chacune de ces notions prise en elle-même. Il convient seulement de montrer que leur maîtrise permet d'analyser et de comprendre le sens des débats qui se déroulent dans le champ social et l'espace public des sociétés contemporaines.

1-3 Les programmes :

Ils imposent de traiter toutes les notions indiquées et proposent plusieurs thèmes d'entrée au choix de l'enseignant.

L'objectif est de partir de *questions* précises répondant aux préoccupations des élèves pour mobiliser les *notions* du programme.

Il ne s'agit pas de se livrer à une étude objective de chacune d'elles mais de saisir la manière dont elles s'articulent et leur importance au sein des débats qui se déroulent dans l'espace public contemporain.

Les *thèmes*, à l'intérieur desquels s'inscriront les questions choisies, sont proposés afin d'éviter une trop grande dispersion. Ils sont les suivants.

1-4 Les thèmes en détail:

Au COLLEGE

6^{ème} :

Les droits et les devoirs de la personne
L'élève et la citoyenneté
La qualité de citoyen

5^{ème} :

La solidarité
La sécurité face aux risques majeurs

4^{ème} :

Les libertés et les droits
Les enjeux de l'information

3^{ème} :

Les institutions françaises et l'Union Européenne
Les débats de la démocratie
La solidarité et la coopération internationales

Au LYCEE :

Général :

2^{nde}

De la vie en société à la citoyenneté

1^{ère}

L'institution et la pratique de la citoyenneté

Terminale :

La citoyenneté à l'épreuve des transformations du monde contemporain

Professionnel :

CAP :

Civilité et droits de l'homme et du citoyen
Intégration
Travail et justice sociale
Représentation et participation politique
Grands défis du monde contemporain

BEP :

Citoyenneté et civilité ;
Citoyenneté et intégration ;
Citoyenneté et travail ;
Citoyenneté et transformations des liens familiaux ;
Citoyenneté, représentation et participation politiques.

Bac Pro :

Exercice de la citoyenneté, République, démocratie et particularismes
Exercice de la citoyenneté et les devoirs du citoyen
Exercice de la citoyenneté, les exigences renouvelées d'égalité et de justice
Exercice de la citoyenneté et les évolutions des sciences et des techniques
Exercice de la citoyenneté, la construction de l'Union Européenne et les formes de mondialisation

1.5 Les parcours civiques

Les parcours civiques visent à faire le lien entre les différentes manifestations ponctuelles ayant trait à la citoyenneté. Afin d'addurer une continuité d'une pédagogie du parcours valorisant l'investissement sur le long terme.

Ces parcours civiques prennent appui sur les actions mises en place dans le cadre de ces différentes manifestations ponctuelles.

Ses objectifs sont :

- d'assurer une cohérence entre les différents dispositifs d'éducation à la citoyenneté et à la commémoration d'événements tout au long de l'année ;
- de fédérer des initiatives existantes afin d'en assurer une plus grande lisibilité ;
- de réunir des acteurs divers (institutions, fondations, associations et collectivités locales) autour d'actions conjointes.

1-6 Synthèse : Qu'est-ce que l'éducation à la citoyenneté ?

L'éducation à la citoyenneté n'est donc au final ni discipline ni discipline nouvelle. C'est un enseignement qui s'appuie sur différentes disciplines.

Son objet est de découvrir ou de redécouvrir par l'analyse de documents, l'élaboration de dossiers par les élèves et l'organisation de débats argumentés, la notion de citoyenneté. Il s'agit d'en étudier, les principes, les modalités, les principes et de la replacer dans un contexte contemporain et mondial.

Au regard des textes officiels, il y a progression des programmes d'éducation civique au collège et d'ECJS en lycée et lycée professionnel. Par exemple, au lycée, on passe de la citoyenneté sur le plan individuel en classe de 2de, à l'exercice de la citoyenneté en classe de 1^{re} et à la citoyenneté dans le contexte de la mondialisation en classe de Terminale.

L'ECJS étant maintenant définie, il va maintenant être étudié de plus près la démarche documentaire

2- La démarche documentaire

Ce n'est pas le document qui vient à l'élève mais l'élève qui va au document.

Traditionnellement les séances (on ne parle donc pas de cours) se déroulent au CDI.

2-1 Le choix des thèmes

C'est le professeur de discipline qui choisit de traiter une ou plusieurs questions d'actualité s'inscrivant dans un ou plusieurs thèmes et notions du programme. En outre, il peut demander la participation d'intervenants extérieurs.

Le professeur de discipline établit donc une liste de sujets parmi lesquels les élèves (souvent par 2) vont faire un choix. Il est essentiel que l'enseignant communique la liste des sujets traités afin que celui-ci fasse un état des lieux des documents disponibles sur ces sujets.

2-2 La démarche documentaire

-Définir un objectif de recherche : définir un but, questionner le sujet (mots-clés, problématique), planification de la tâche.

-Connaître les ressources : le CDI, son organisation, ses différents espaces, les outils de recherche, les différents types de documents (d'où l'importance ici en début d'année des séances de présentation du CDI et d'initiation aux outils de recherche).

-Chercher les documents : utiliser les outils de recherche (le plus souvent BCDI3 et Internet), consulter les documents et les sélectionner selon la pertinence (documents qui répondent au sujet, à la problématique et à la commande).

-Exploiter les documents : lecture et prise de notes.

-Produire : appropriation et reformulation de ou des informations retenues, la forme du travail à rendre (schéma, résumé, tableau, etc.)

-Communiquer : la forme de la restitution (orale, écrite, écrite et orale, affiche, dossier, exposé, argumentation, etc.).

2.3 Le débat argumenté

C'est l'objectif d'une séquence en ECJS.

Le professeur de discipline peut souhaiter et demander la participation d'intervenants extérieurs. Là encore, le professeur-documentaliste peut activer son réseau de relations extérieures à l'établissement scolaire (l'ouverture sur l'extérieur étant l'une des missions du professeur-documentaliste, de même un volet du projet d'établissement). En outre, l'initiative de faire participer des intervenants extérieurs peut venir du professeur-documentaliste.

La participation d'intervenants extérieurs permet l'introduction de « professionnels » du sujet, de donner du sens à la séquence et de dynamiser le débat.

Le déroulement du débat est comme suit :

Ex. d'un débat sur les 35 heures (classe de 2de, notion : droits sociaux et économiques, thème : citoyenneté et travail)

- ½ classe répartie en deux groupes : l'un pour la défense des 35 heures, l'autre pour son assouplissement ou sa disparition.
- Election d'un président de séance : l'animateur du débat
- Désignation d'un secrétaire de séance chargé de relater les échanges
- Déroulement du débat, animé par le président
- Prise de notes et synthèse par le secrétaire
- Bilan du débat

Plusieurs domaines sont évalués :

- Des savoirs : les connaissances retenues par les élèves
- Des savoir-faire : les compétences et la méthode mis en œuvre pour atteindre l'objectif de départ
- Des savoir-être : attitude lors du travail en binôme, respect de la parole de l'autre, capacité d'écoute

Bibliographie/Sitographie

-*Les professeur documentalistes*, CRDP Académie d'Orléans-Tours, 2006, Scéren, collection Livre Bleu

-*L'éducation civique, juridique et sociale*, <http://eduscol.education.fr/D0056/ecjs.htm>, consulté le 12/01/07

-*L'éducation civique*, http://eduscol.education.fr/D1185/programme-EC_college.htm, consulté le 11/10/07

-*Education Civique Juridique et Sociale : cycle CAP : citoyenneté, droits de l'homme et du citoyen*, http://www.ac-poitiers.fr/hist_geo/lp/ecjs/cap/index.htm, consulté le 11/10/07

-BO HS n°3 du 30 août 2001

-BO HS n°6 du 29/08/02

-BO n°43 du 25/11/04

-M.-H. BAYLAC (dir.), *Education civique, juridique et sociale : de la vie en société à la citoyenneté*, Ed. Bordas

-Frédérique MARCILLET, *Recherche documentaire et apprentissage : maîtriser l'information*, Ed. ESF, coll. Pratiques & enjeux pédagogiques, 2000